

Nouvelle communication de M. Woillez sur les découvertes du Tremblaye.

Communication par M. Aubrelisque d'une lettre d'Hersan adressée à une de ses nièces appelée Jeanne, qui devait peu de jours après prendre le voile. Cette lettre datée de Paris le 23 juin 1688 est remarquable par l'élévation des pensées qui y sont exprimées et la beauté du style ; — et d'un état des vins donnés en présent par la ville à Louis XIV lors de son seizième voyage à Compiègne, en 1658.

M. le Président rappelle le projet arrêté en principe d'excursions aux environs et charge une commission composée de MM. de Roucy, de Lambertye, Woillez et Méresse de préparer le programme de ces courses.

SÉANCE DU 30 MARS 1869.

Lecture du procès-verbal.

Admission de MM. Heudel et Breton comme membres titulaires.

M. le Président annonce la mort de M. le comte Bégouen, membre titulaire, et donne lecture d'une notice biographique dont nous extrayons les passages suivants :

« Notre Société ne compte pas encore une année d'existence et déjà la mort vient de faire parmi nous un de ces vides que le temps est impuissant à combler. J'aurais voulu vous retracer avec quelques détails l'existence de l'homme si profondément honorable au deuil duquel toute la population de la ville s'associait il n'y a pas un mois. Mais si la plus grande partie de la longue carrière de M. Bégouen passée loin de nous, est un obstacle insurmontable pour l'accomplissement de mon désir, je veux au moins, et c'est un

besoin pour vos cœurs comme pour le mien, vous entretenir un moment de celui que nous avons perdu, me rappeler une fois encore avec vous les si bonnes, les si sympathiques relations qui nous unissaient et déposer sur la tombe à peine fermée de notre regretté collègue un hommage de sincère et respectueuse affection : dans l'amertume de ces souvenirs, nous trouverons une pieuse consolation et en même temps une preuve nouvelle du lien de cordiale fraternité qui nous unit tous.

Le comte Paul Bégouen naquit au Havre le 22 décembre 1791, au milieu de la tourmente révolutionnaire ; son père, grand propriétaire à Saint-Domingue, ancien membre de l'Assemblée constituante, était en même temps l'un des armateurs les plus considérables de notre grand port de commerce du Nord. C'était là sans doute autant de titres de recommandation aux persécutions qui s'étendaient alors sur toute la surface de la France ; la terreur arriva bientôt avec son hideux cortège de victimes, l'ancien membre de la Constituante fut jeté en prison, ses enfants durent quitter la France, et tandis que le reste de la famille se réfugia à Londres, le jeune Paul fut envoyé à Hambourg où il resta jusqu'à l'âge de sept ou huit ans.

Tristes conséquences de ces temps malheureux ! celui que nous avons connu si dévoué à son pays, si pénétré de sentiments patriotiques et tout français, ne connaissait pas même le langage de la France quand il lui fut donné de venir respirer l'air natal. Sous la salutaire influence de sa famille et d'une éducation soignée, il eut bientôt réparé le temps perdu et se prépara à soutenir l'honorabilité de son nom par une carrière qui lui permit de servir utilement son pays : son père, devenu sous l'empire comte et conseiller d'Etat, obtint pour lui, en 1816, la recette des finances de Lisieux ; il avait alors à peine vingt-cinq ans.

.

Nommé en 1843 receveur général du département de l'Ardèche, il sut se montrer toujours au niveau de ces nouvelles fonctions et les travaux importants qui l'attendaient trouvèrent en lui un administrateur habile ainsi qu'un homme de régularité et de devoir. Ce furent ces éminentes qualités que le gouvernement récompensa en 1846, en conférant au nouveau receveur général la dignité de chevalier de la Légion d'honneur. Personne plus que lui ne méritait cette flatteuse distinction, car s'il était d'une nature essentiellement bonne et conciliante, il y savait joindre l'énergie lorsque les circonstances l'exigeaient; on put s'en convaincre en 1851 lorsque, par suite des événements politiques de cette époque, le département de l'Ardèche devint comme tous ceux du Midi le théâtre de troubles et de brigandages de la plus haute gravité : on se souvient encore dans ce pays de la vigueur avec laquelle M. Bégouen alla se mettre à la disposition du préfet, M. Henri Chevreau, et du courage qu'il montra dans sa lutte contre les perturbateurs lorsqu'un tel rôle n'était pas sans péril.

.

En 1860, M. Bégouen, cédant au désir qu'il avait toujours eu de revenir au milieu de la famille à laquelle il s'était allié, avait pris sa retraite pour s'établir définitivement à Compiègne : dès lors, son temps fut entièrement consacré aux douces occupations de la vie privée. Nous l'avons vu transformer comme par magie en une charmante habitation l'une des plus tristes maisons de la ville ; son goût pour les fleurs l'avait suivi à Compiègne; il s'y livrait avec délices et n'avait pas de plus grand plaisir que de montrer à ses nombreux visiteurs un joli jardin d'hiver admirablement tenu qu'il appelait le meilleur appartement de sa maison. C'était ainsi qu'il jouissait avec bonheur de cette douce vie de famille et d'intimité que lui faisait l'affection de ses parents et de ses amis : bon, gracieux, affable pour tous, chacun se souviendra toujours

de l'aimable accueil qu'on était certain de recevoir chez lui. Sa physionomie et son caractère s'accordaient en cela merveilleusement et personne ne le voyait sans être frappé de cette heureuse conformité ; on se sentait de suite à l'aise avec lui : en face de la franchise et de la bonté de son regard, la confiance naissait immédiatement, sa conversation faisait le reste et le temps qu'on passait près de lui s'écoulait toujours trop vite. Ces agréables relations faisaient reconnaître bientôt tout ce que son esprit avait de solide : homme de cœur et d'énergie, on ne l'entendait jamais se plaindre, et cependant la Providence ne lui avait pas plus qu'à d'autres ménagé les épreuves.

.

Lorsqu'on était au courant de ses habitudes, on ne s'étonnait pas de trouver chez lui avec de l'esprit et de la gaieté une conversation nourrie et jamais banale ; c'est que malgré son âge, M. Bégouen, n'avait pas cessé de lire, de lire beaucoup et de choisir judicieusement ses lectures. Il était des premiers au courant de tous les bons ouvrages nouveaux, sachant merveilleusement en rendre compte, les analyser, en faire la critique et l'éloge ; on pouvait lui parler de toutes les questions importantes, en quelque matière que ce fût, on le trouvait toujours prêt à répondre en parfaite connaissance de cause avec ce sens droit, cet esprit pratique et intelligent qui le distinguait. Il faisait mieux : il relisait les anciens classiques qui resteront toujours nos modèles et que nous avons le tort aujourd'hui de trop abandonner. Notre collègue en appréciait toute la valeur et dernièrement encore il venait de relire Plutarque, Tacite, et il déclarait que dans aucune lecture il ne trouvait plus de charme. Vous qui le connaissiez, messieurs, vous savez si cela lui enlevait, quoique ce soit de cet esprit vraiment français, de cette gaieté de bon aloi qu'il avait si bien su conserver dans ses vieux jours ; aussi était-il

resté un des types trop rares dans notre génération de cette politesse exquise, de cette urbanité d'autrefois qui a acquis à notre France sa vieille réputation qu'on est quelquefois tenté de lui contester de nos jours.

Et cependant ceux qui ne connaîtraient M. Bégouen que sous ces différents points de vue, n'auraient de ses qualités qu'une notion incomplète ; il était d'abord et avant tout homme de bien. La discrétion qui m'est imposée à cet égard me défend de pénétrer dans l'intimité de sa vie de famille ; ce que je puis dire, c'est que chez lui l'honneur était toujours le premier, le grand mobile des actions : jeune encore, entre ses intérêts, sa fortune même et une question de délicatesse et d'affection pour les siens, il ne connaissait pas l'hésitation. Partout où il se trouvait, son plus grand plaisir était d'obliger, ce sentiment n'avait fait que s'accroître en lui avec l'âge et il avait le don d'agir avec une grâce, une amabilité qui doublait le prix du service rendu. Jamais on ne lui parlait en vain d'un malheureux, sa maison fut toujours de celles dont les pauvres connaissaient le chemin et d'où ils ne revenaient jamais les mains vides ; seulement le silence couvrait toutes ses bonnes actions et on peut dire de lui, suivant une belle expression, que *sa main droite ignorait le bien que faisait sa main gauche*.

Aucune association utile ne se fondait dans la localité qu'il habitait sans que M. Bégouen n'en réclamât sa part ; c'est ainsi qu'il avait été heureux de s'inscrire parmi les fondateurs de la Société historique de Compiègne : quoique ne s'étant jamais occupé spécialement d'archéologie, il comprenait les services que nos sociétés locales doivent rendre à l'histoire du pays ; aussi l'avons-nous vu assister à nos séances et y apporter ce bienveillant intérêt qu'excitait chez lui tout ce qui avait un but utile et élevé.

Tel était, messieurs, le collègue dont nous regrettons si

amèrement la perte. Qui aurait cru, en le voyant naguère encore porter si allègrement le poids de sa verte vieillesse, que nous dussions avoir si promptement à le pleurer? c'est que le cœur chez lui n'avait pas vieilli, et il venait d'être profondément atteint dans ses plus chères affections : en deux mois de temps il s'était vu ravir par la mort un gendre qu'il aimait comme un fils et un beau-frère auquel l'unissaient les liens de la plus étroite amitié. C'est sous l'action de cette double blessure que la maladie qui l'enleva fit de si rapides progrès. Toutefois, jusqu'au dernier moment, ses facultés sont restées entières ; il n'a pas cessé de s'occuper des siens, de leur avenir, de tout ce qui pouvait les intéresser, et son âme paraissait ne subir en rien l'influence des organes au moment même de quitter le corps épuisé par la douleur. Sa mort, qu'il a vu venir sans faiblesse, n'a été que le couronnement de sa vie : chrétien sincère, il a quitté la terre chrétiennement et a rendu sa belle âme à Dieu en bénissant tous les siens dont il avait le bonheur d'être entouré à ce moment suprême. »

M. de Labrunerie communique un tableau des « Bien-faiteurs et fondateurs du collège de Compiègne dressé le 2 mai 1608 par les gouverneurs et attournés de la ville » (1).

M. le docteur Chevalier lit des notes sur un voyage effectué par lui en Egypte et en Nubie et décrit les principaux monuments de Thèbes, de Karnack et de Louksor.

M. Ancelet présente un rapport sur une brochure de M. Lucas relative au monument élevé aux sources de la Seine.

M. Méresse présente au nom de la commission des excursions cinq projets de courses successives dans les vallées de l'Oise, de l'Aisne, du Matz et de l'Aronde et dans la forêt de Compiègne.

(1) Voir plus loin ce document.